



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 578-1

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 18 août 2021, le Règlement numéro 578-1, intitulé « Règlement numéro 578-1 modifiant le règlement 578 de lotissement afin d'ajouter la cession d'un terrain destiné à permettre un accès à un lac ou à un cours d'eau comme condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il est entré en vigueur le 23 septembre 2021.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 24 septembre 2021

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE